

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail – Patrie

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENT URBAIN

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF HOUSING AND
URBAN DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET EQUIPMENT
AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

DECISION N° 0429 /D/MINH DU 13 OCT 2025 PORTANT ATTRIBUTION
DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°0149/E/2/AONR/MINH DU/CIPM/2025 DU 18 SEPTEMBRE 2025 POUR LE CONTROLE ET LA
SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES URBAINES DANS LA VILLE DE BANGANGTE (EN
PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT : BIP MINH DU - Exercice 2025.

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu La Constitution ;
Vu Le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
Vu Le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés
publics ;
Vu Le Décret n° 2012/384 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Habitat
et du Développement Urbain
Vu Le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du
décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret
n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu Le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des
marchés publics ;
Vu Le DAO N°0149/AONR/MINH DU/CIPM/25 du 18 septembre 2025

Considérant Le Procès-Verbal de la séance N°92 du 15 octobre 2025 de la CIPM/MINH DU, proposant
l'attribution à l'entreprise ci-dessous.

DECIDE :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du Marché relatif au Dossier
d'Appel d'Offres suscité:

DAO	Ville	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délais d'exécution
N°0149/E/2/AONR/MINH DU/ CIPM/2025 du 18 SEPTEMBRE 2025 pour le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien des voiries urbaines dans la ville de Bangangté	Bangangté	INNOV ENGINEERING GROUP BP:13 069 Yaoundé Tél. : 652 963 208	39 996 450	04 mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ✓ MINMAP
- ✓ DG/ARMP
- ✓ Attributaire
- ✓ CHRONO/ARCHIVES



Yaoundé, le 13 OCT 2025

Stéphane Nkeke Celestine